

LEKHA DODI

NUMÉRO 630

"LA BEAUTÉ DE LA TORA"

« Diffusé par la Yéchivat Torat H'aïm C.E.J. Nice »

« Réduire son orgueil »

Par Rav Moché Merqui – Roch Hayéehiva

La Thora dit (Parachat Vaïkra chapitre 1 verset 1) : « Hachem appela Moché et lui parla de la Tente d'Assignation en ces termes : Parle aux enfants d'Israël et dis leur : lorsque un homme apportera une offrande à Hachem, c'est avec du gros ou du petit bétail que vous offrirez ce sacrifice. »

Le terme Vaïkra signifie qu'il y a un appel : c'est par un appel d'affection qu'Hachem s'adresse à Moché Rabbénu pour lui enseigner les lois relatives aux différents sacrifices, les Korbanot. A son tour, Moché Rabénu doit retransmettre cet appel d'affection aux Béné Israël. « Parle aux enfants d'Israël »

Le terme Vaïkra est porteur d'un double message : le premier, comme l'explique Rachi, Vaïkra lachon Hibba constitue un appel d'affection pour être rapproché ou se rapprocher d'Hachem. En effet, l'homme, par sa faute même involontaire s'éloigne de son Créateur. Le lien n'est cependant pas définitivement rompu et Hachem lui ouvre la porte du rapprochement. Il existe donc toujours une possibilité de revenir vers Lui. Hachem nous en donne le moyen, précisément par les sacrifices-Korbanot. Le mot hébreu Korban est issu du mot karov qui signifie « se rapprocher ». Le sacrifice rapproche donc l'homme d'Hachem.

Or de nos jours, nous n'avons plus le Bet Hamikdache, et nous n'avons pas de moyen d'offrir des sacrifices. Comment pouvons-nous rétablir le

lien avec Hachem ? Certes par la prière, l'étude de la Torah, la Téchouva, par l'effort, par la volonté affirmée et constante de nous rapprocher de notre Créateur.

Le second message du terme Vaïkra se trouve dans sa dernière lettre : il s'agit du petit Alef, de taille réduite par rapport aux autres lettres. LA LETTRE ALEF est précisément la première lettre du pronom personnel signifiant « JE SUIS. » L'homme se présente avec prétention : « JE SUIS ! » Le premier des sacrifices consiste donc à réduire la dimension de son orgueil. Il n'est pas facile d'avoir la modestie d'avouer sa faute publiquement, à l'instar de Yéhouda qui a déclaré avec courage et modestie : « Tamar, ma belle-fille a raison, c'est moi le coupable ! » (Béréchit 38/26).

En l'absence du Bet Hamikdache et des Korbanot, le premier des sacrifices reste toujours d'actualité : reconnaître sa faute avec modestie et honnêteté. Réduire son orgueil reste le moyen le plus efficace pour rétablir le lien avec Hashem.

HORAIRES CHABAT KODECH - NICE

PARACHAT VAÏKRA – ZAH'OR

Il est une obligation de la Tora de lire et d'écouter la paracha de zah'or à la synagogue !!!

Vendredi 18 mars/8 adar 2 – roch hodech :

Allumage et entrée de Chabat : 18h23

Chékiâ (coucher du soleil) : 18h41

Samedi 19 mars/9 adar 2 : Fin du Chémâ : 9h00

Sortie de Chabat : 19h25 Rabénu Tam : 19h55

"L'orgueil est le consolateur des faibles"

Ouvenargues

IL APPELLE – Alénou Léchabéah Vayikra page 55

Au début de notre paracha la Tora dit « Et IL appela Moché ». Les commentateurs soulèvent une question simple : QUI appelle Moché ? Le Gaon Rav Yitsh'ak Zilberstein chalita rapporte au nom du Rav de Slonim : la vie toute entière avec tous les épisodes et les évènements qu'elle renferme est un appel à l'homme ! Si chacun est à l'écoute de l'appel qui lui est adressé il trouvera secours et réussite ! *(nb : c'est une notion gigantesque, notre vie est emplie d'appel et de réponses provenant de D'IEU mais nous n'avons pas la sensibilité de les entendre. On se plaint d'absence de réponse de la part de D'IEU, mais c'est nous qui ne l'entendons pas...)*

Seul ou accompagné – d'après le H'ozé de Loublin

Notre paracha traite des sacrifices qu'on apporte à D'IEU. Au chapitre 1 verset 1 la Tora dit « un homme qui approche un sacrifice..., vous approcherez vos sacrifices ». le verset commence au singulier et termine au pluriel ? Il y a deux façons de servir D'IEU : 1) lorsque l'homme est seul et contemple la grandeur divine, il est éprit d'un sentiment de soumission et son service est valable, 2) par contre lorsque l'homme est animé d'orgueil de son service même envers D'IEU et perd de sa soumission envers D'IEU alors son service perd de sa qualité, désormais il faut qu'il se lie avec la communauté. Le bénéfice du service en communauté est tel que même si l'homme n'est pas intègre il a un salaire parce qu'il est lié à la communauté ! *(nb : on peut dire aussi que lorsque l'homme est en communauté il retrouve sa soumission... c'est bien évidemment la raison pour laquelle certains évitent à tort la communauté, parce que tout contact d'avec les autres est une remise en question de soi... Fuir la communauté c'est perdre de nombreux bénéfices...)*

La "vraie" faute – Taâma Dékra

Au chapitre 5 verset 18 la Tora dit à propos du sacrifice apporté sur une faute commise par inadvertance « le cohen lui donnera expiation sur sa faute qu'il a fauté ». La fin du verset paraît redondante ?

Rabi H'aïm Kanievsky chalita explique : parfois la faute n'est pas l'acte illicite commis en lui-même ; la faute c'est de s'être mis dans un état où l'on va transgresser la Tora ! *(nb : là est inscrit la notion de prévention de la faute. L'homme ne doit pas se mettre dans une situation où il sera contraint par la suite de passer outre l'ordre de la Tora. L'homme doit faire preuve de sagesse pour imaginer la suite des évènements et découvrir au préalable si son comportement au présent ne conduira pas à fauter dans le futur. L'acte en lui-même peut être autorisé à un moment donné mais l'erreur c'est de s'être mis dans l'état d'user de cette permission...)*

Le vol – Sih'ot H'oh'ma Oumoussar vol. 2 page 49

Au chapitre 5 verset 15 la Tora parle « d'une personne qui profite d'un bien appartenant au Sanctuaire, elle aura fauté et devra apporter un sacrifice pour expier sa faute ».

Au chapitre 5 verset 21 la Tora parle « d'une personne qui faute et profite du bien de son ami ».

Au traité Baba Batra 88B Rabi Lévi fait un constat intéressant : celui qui vole le sanctuaire est appelé fauteur après avoir volé, alors que celui qui vole le bien d'autrui il est qualifié ici dans le texte de voleur avant de nous dire qu'il a volé, cela veut dire que voler autrui est pire que de voler D'IEU !

Rav David Kronglass zal explique : celui qui vole D'IEU a fauté envers D'IEU et est qualifié par conséquent de "râ lachamayim – mauvais envers D'IEU" ; mais, celui qui vole autrui a fauté envers D'IEU ET les hommes il est qualifié d'un double mal "râ lachamayim et râ labériote" – mauvais envers D'IEU et les hommes ! *(nb : l'homme ne peut pas se dire intègre envers D'IEU et léger dans son comportement envers les hommes ; nous voyons ici, encore une fois, que les lois sociales de la Tora dépassent la relation de l'homme avec D'IEU, mon travail envers autrui est plus délicat que ma relation envers D'IEU !)*

Le Sou Fétiche

Par Rav Imanouël Mergui

Les Sages ont institué que chaque juif doit donner "zeh'er lémah'atsit hachekel" – une somme d'argent d'une valeur de neuf grammes d'argent pur selon le cours actuel de l'argent, durant le mois de Adar et ce au plus tard avant la lecture de la méguila du soir. Au traité Méguila 13B le Talmud nous enseigne que cet argent vient contrer les sommes d'argent que Haman dépensera pour anéantir le peuple d'Israël. Le Richon Letsion Rav Yitsh'ak Yossef chalita rapporte au nom du Divré Yatsiv que cette institution a commencé du temps même de Mordéh'aï et Esther ! De ce fait, notre Grand Maître Rav Ovadya Yossef ztsal écrit (H'azon Ovadya Pourim page 101 à 105) qu'il convient de donner cette somme par personne pour tout le monde : hommes, femmes et enfants, puisque Haman voulait tuer tout le monde. Il y a ici une idée incroyable : quelques pièces d'argent ont le pouvoir d'effacer le décret et le concours de nos ennemis, ceux qui veulent notre disparition. On cherche des solutions pour contrer nos ennemis, pour guérir l'acharnement de la haine de nos ennemis destructeurs d'Israël. La guerre et la politique ont échoué et échoueront dans cette tâche ! Seul le don de quelques pièces peut enrayer la réalisation du projet de la destruction du peuple juif. On n'a pas besoin d'user des grands moyens pour vaincre l'ennemi.

On est en mesure de se demander quel est l'effet puissant de neuf grammes d'argent, face au projet de nos ennemis qui usent tous les moyens qu'ils possèdent pour nous faire disparaître ? Ni l'Iran ou la Syrie ou tout autre ennemi juré d'Israël, ni la bombe atomique, ni le terrorisme peuvent nous atteindre si chaque juif donne neuf grammes d'argent. Tout aussi stupide que cela puisse paraître nos Sages nous le conseillent vivement. Une fois pour toute faisons leur confiance et récoltons cet argent pour connaître le secours et la délivrance. Que l'on comprenne ou non quelle est la profondeur de leur dire, mettons en œuvre leur conseil. D'ailleurs Pourim a pour exercice cette soumission aux Maîtres de la génération. La faute des juifs à Pourim, selon une version largement reconnue et répandue, c'était

leur refus d'écouter la voix de Mordéh'aï et ses conseils. De tout temps la voix des Maîtres est mise en marge ! Malheureusement et dommage. Comme écrit le Gaon Rav Yitsh'ak Zilberstein chalita "on n'est jamais perdant lorsqu'on suit le conseil des Maîtres". Si certains groupuscules tel les réformés se battent pour taire la voix des Sages, il y a en tout un chacun une part de scepticisme quant à la soumission aux paroles des Maîtres. Ce drame n'est pas nouveau, depuis la sortie d'Égypte les juifs ont du mal à suivre la parole des Maîtres. Moché notre Maître a été contesté plus d'une fois, et à chaque fois ceux qui l'ont contesté ont péri. Le vrai drame n'est pas cette haine que certains ont à l'égard d'Israël, mais c'est la haine de l'intérieur : des juifs entre eux et plus particulièrement de ceux envers les Sages de la Tora.

Pour répondre à la question de savoir comment une petite somme d'argent est à même d'enrayer la haine des nations envers Israël, il faut se demander où va cette argent ? A qui donne-t-on ces fameux neuf grammes d'argent ?

Voici ce qu'écrit notre Grand Maître le Génie Rav Ovadya Yossef ztsal (H'azon Ovadya Pourim page 105) : « au traité Sofrim il est dit qu'avec cet argent on doit acheter du pain et de l'eau et les donner aux pauvres. Rabi H'ayim Falag'i écrit « qu'on doit le remettre à des pauvres qui étudient la Tora, comme disent les Sages "si tu veux faire la tsédaka fais la en faveur de ceux qui s'adonnent à l'étude de la Tora. Telle est la coutume ». Il est dit dans le Tanh'ouma Tsav : l'étude de la Tora expie les fautes des Enfants d'Israël ; l'étude de la Tora est le substitut des sacrifices apportés par l'argent récolté du mah'atsit hachekel. En vérité l'étude de la Tora est d'un niveau supérieur aux sacrifices, comme nous l'enseigne le Talmud au traité Roch Hachana 18A que certaines fautes ne connaissent pas d'expiation par les sacrifices mais elles connaissent expiation via l'étude de la Tora ! Le Talmud au traité Méguila 3A dit clairement "la mitsva d'étudier la Tora est plus grande que les sacrifices !". Le Yalkout Chimoni raconte "lorsque Rabi Yéhochoua s'est retrouvé devant le Temple détruit il s'est attristé. Rabi Yoh'anan ben Zakai lui demande le sens de sa peine. Rabi Yéochoua répond : lorsque le Temple existait les Enfants d'Israël pouvaient y approcher les

sacrifices et connaître ainsi l'expiation de leurs fautes, mais maintenant qu'il est détruit on ne peut plus approcher de sacrifices et connaître l'expiation des fautes. Rabi Yoh'anan ben Zakai lui rétorqua : ne sois pas peiner, nous avons un autre moyen d'expiation nos fautes par le biais de l'étude de la Tora et de la générosité ! ».

Alors la question persiste-t-elle encore ?! Quelques petites pièces d'argent en faveur du développement de l'étude de la Tora sont à même d'éradiquer tous les combats sauvages de nos ennemis, puisqu'ainsi nos fautes sont pardonnées. Et là nous avons un double effet et un double avantage : la tsédaka en faveur de l'étude de la Tora ! Deux actes d'une extrême importance qui sont liés. Car, comme écrit encore le Rav ztsal « on remettra l'argent récolté en souvenir du mah'atsit hachekel aux institutions de Tora et aux Yéchivote où on encourage les élèves à devenir des érudits de Tora, comme disent nos Sages au traité Bérachot 8A "depuis que le Temple est détruit D'IEU n'a rien d'autre dans son monde que les quatre coudées d'étude de la loi". Nos Sages disent encore Baba Batra 10B "Celui qui donne son argent en ce but et encourage les autres à donner également dans ce sens connaîtra le futur meilleur d'Israël, lorsqu'Israël lèvera la tête ! ».

Le Mah'atsit Hachekel n'est pas qu'un souvenir du passé, de nos jours encore nous avons besoin d'un moyen pour expier nos fautes et connaître des jours meilleurs – écrit le Richon Letsion chalita (Yalkout Yossef Pourim page 589). La guerre contre les forces du mal, toutes confondues, continuent et nous avons besoin d'éléments pour les vaincre, poursuit-il. Le meilleur des éléments est celui de donner la tsédaka à ceux qui étudient la Tora. Et là il y a un bénéfice particulier, comme explique encore le Rav chalita (Pourim page 593) : « le Or Hah'aïm écrit que même ceux qui n'ont pas le mérite d'étudier la Tora par eux-mêmes, en associant leur don à ceux qui étudient ils ont un mérite de l'étude des autres et de ceux qu'ils soutiennent ».

Ceci prend un sens particulier d'après l'idée développée par le Rabi de Satmar zal qui veut que Haman avait pour projet d'anéantir Israël

précisément par ce que D'IEU a créé le monde pour que Israël puisse étudier la Tora. (Divré Yoel, rapporté dans Kaftor Vaférah' Mévta Méguila 13B). Il y a quelque chose de dérangent à cette vision du monde qui affirme que le monde n'a été créé uniquement pour l'étude de la Tora – les "hamannistes" du passé comme du présent se livrent dans une guerre sans relâche pour faire croire à l'homme que le monde peut tenir sans Tora. La meilleure réponse, le meilleur combat, la victoire assurée c'est lorsqu'on continue à investir dans l'étude de la Tora.

Quelques pièces d'argent s'inscrivent dans le plus bel édifice "les lieux d'étude". Notre Grand Maître Rav Chlomo Wolbe ztsal écrit : « les lieux d'étude ont remplacé le sanctuaire et le Temple » (Daat Chlomo Pourim).

Voilà comment une petite pièce peut réécrire l'histoire et nous sauver de tous les maux et malheurs. La vie ne tient que sur un sou fétiche ! Cette petite pièce qui a la vertu de guérir tous les drames. Le H'afets H'aïm disait « donnez de votre argent à la tsédaka afin de ne pas payer les soins des souffrances et maladies qui pourraient arriver... ». Comme explique le H'atam Sofer « D'IEU dit : si vous prélevez les dons en mon nom, pour que mon nom soit dévoilé dans le monde, alors ceci effacera le nom de âmalek du monde » (Oumatok Haor Chémot III page 33 et Oumatok Haor Méguilat Ester page 292).

Jeûne d'Etsher

mercredi 23 mars 2016

début 5h14, fin 19h08 (*horaires pour Nice*)

arvit et lecture de la méguila

19h00

POURIM

jeudi 24 mars 2016

chah'arit suivi de la lecture de la

méguila 7h00

**"Zeh'er lémah'atsit hachekel" 5 euro par personne
Envoyez à CEJ 31 av. henri barbusse 06100 Nice**